



académie Nantes 
 direction des services départementaux de l'éducation nationale Maine-et-Loire
 Éducation nationale 


DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS

Partie 1

Formation d'adaptation à l'emploi des Auxiliaires de Vie Scolaire

Olivier GROMY – IEN ASH
Angers - novembre 2016



académie Nantes 
 direction des services départementaux de l'éducation nationale Maine-et-Loire
 Éducation nationale 

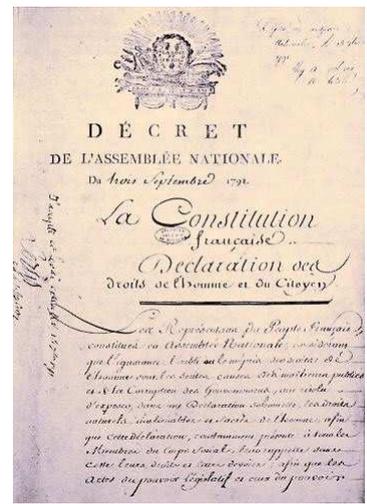

RÉALISER L'ECOLE INCLUSIVE : UN DÉFI POUR L'ECOLE...UN DÉFI POUR LA SOCIÉTÉ

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement.
 [...]

Extrait du Code de l'éducation - Article L111-1

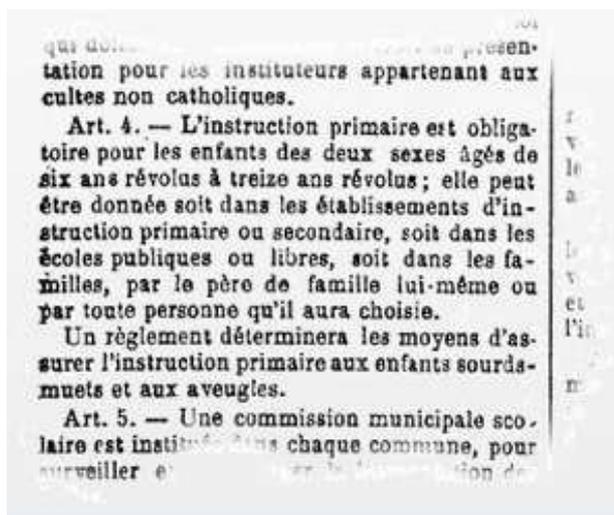
DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : premiers jalons

- 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen
« Toute personne a droit à l'éducation » Art.26



DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : premiers jalons

- 1882 : Loi portant sur l'organisation de l'enseignement primaire.



DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : premiers jalons

➤ **1948 : Déclaration universelle
des droits de l'Homme.**

*L'éducation doit viser au plein
épanouissement de la
personnalité humaine et au
renforcement du respect des
droits de l'homme et des libertés
fondamentales [...].*



5

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : premiers jalons

➤ **1989: Déclaration relative aux droits de
l'Enfant.**



*Les États parties reconnaissent que les enfants
mentalement ou physiquement handicapés
doivent mener une vie pleine et décente, dans
des conditions qui garantissent leur dignité,
favorisent leur autonomie et facilitent leur
participation active à la vie de la collectivité.
(art.23.1)*

6

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS : premiers jalons

➤ 1994 : Déclaration de
Salamanque sur les principes,
les politiques et les pratiques
en matière d'éducation et de
besoins éducatifs spéciaux.

*Les personnes ayant des besoins
éducatifs spéciaux doivent pouvoir
accéder aux écoles ordinaires, qui
doivent les intégrer dans un système
pédagogique centré sur l'enfant,
capable de répondre à ces
besoins...*



7

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS : premiers jalons

***...un siècle d'efforts pour que l'éducation des
anormaux psychiques (idiots et crétiens,
imbéciles, arriérés, instables) fut reconnue
aussi utile et aussi nécessaire que
l'éducation des anormaux sensoriels
(sourds-muets et aveugles)...***



***Article Idiots et crétiens.
Nouveau dictionnaire de pédagogie
et d'instruction primaire,
dirigé par Ferdinand Buisson.***

8

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : avant l'instruction obligatoire

Des handicaps *rassurants* ?...

- Diderot : *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749) et *sur les sourds et muets* (1751)
- Abbé de l'Épée : 1756, première école pour les sourds
- Méthode gestuelle et méthode oraliste
- Braille : alphabet en relief et appareil simple pour l'écrire.



DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : avant l'instruction obligatoire

aux handicaps *inquiétants* ?

- Handicapés considérés comme incurables (asiles de fous).
- Révolution : statut de malade.
- Vers 1850 classes dans les hospices.
- Orphelinats, institutions, Assistance Publique.
- Colonies pénitenciaires, colonies correctionnelles, écoles de préservation.

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS : L'obligation scolaire

- 1882 : la loi sur l'obligation scolaire
- 1904 : une classification
- 1905 : Binet

11

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS : La période *ségrégative*

- 1909 : classe de perfectionnement
- 1909 : Certificat d'Aptitude à
l'Enseignement des Enfants Arriérés
(CAEA)
- 1945 : Sécurité Sociale

12

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : *Vers l'adaptation du système*

- 1959 : scolarité jusqu'à 16 ans (pour application en 1967)
- 1963 : Certificat d'Aptitude à l'Enfance Inadaptée
- 1964 : classe de transition
- 1967 : Section d'Éducation Spéciale

13

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : *Période préventive*

- 1970 : Groupes d'Aide Psycho-Pédagogique
Sections et classes d'adaptation

14

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS : Période *intégrative*

- 1975 : Loi en faveur des personnes handicapées

15

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ECOLE POUR TOUS : Période *intégrative*

- 1975 : Décret du 15 décembre 1975 : Création des Commissions de l'Éducation Spéciale (CDES) et de circonscription (CCPE et CCSD)
- 1982 : Circulaire sur l'intégration des enfants handicapés
- 1989 : Création des Sections d'Enseignements Généraux Professionnels Adaptés (S.E.G.P.A .)
- 1989 : Loi d'orientation sur l'éducation
- 1990 : Création des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)

16

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : Période *intégrative*

- 1991 : Création des CLIS 1, 2, 3, 4
- 1995 : Circulaire sur l'intégration scolaire des pré-adolescents présentant des handicaps au collège et au lycée. Les U.P.I.
- 2001 : Extension des UPI aux déficiences sensori-motrices.
- 2002 : Dispositifs de l'AIS dans le 1er degré (redéfinition RASED-CLIS).
- 2004 : Création du CAPA.SH et du 2 CA-SH.

17

DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE À L'ÉCOLE POUR TOUS : Conclusion provisoire : vers l'inclusion

